



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

Affaire suivie par :

Bureau de la gestion collective des corps communs

Sous-direction des politiques statutaire et salariale ministérielles et de la gestion
des ressources humaines de l'administration centrale

Service des ressources humaines

Courriel : cosi.srh-sg@justice.gouv.fr

Paris, le 17/03/2026

NOTE

à l'attention de

Madame la sous-directrice des ressources humaines
des greffes des services judiciaires

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
et des relations sociales de la direction générale de l'administration pénitentiaire

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
et des relations sociales de la protection judiciaire de la jeunesse

Madame la cheffe du service des ressources humaines
et budgétaires de la grande chancellerie de la Légion d'honneur

Monsieur le chef du département des ressources humaines de l'administration centrale

Madame la secrétaire générale de l'inspection générale de la justice

Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

Objet : Mobilité des secrétaires administratifs du ministère de la justice et de la grande
chancellerie de la Légion d'honneur pour une prise de fonctions au 1^{er} septembre 2026 -
Additif à la note de mobilité du 3 mars 2026.

Annexe : Liste des postes nouvellement offerts et des modifications apportées aux postes publiés
dans la liste initiale.

La liste des postes vacants de secrétaires administratifs du ministère de la justice figurant en annexe
de la note du 3 mars 2026 relative à la mobilité des secrétaires administratifs au sein des services du
ministère de la justice doit être complétée.

Vous trouverez en **annexe** la liste des postes nouvellement offerts et des modifications apportées
aux postes publiés dans la liste initiale.

Vous voudrez bien inviter les secrétaires administratifs à prendre connaissance de cette nouvelle
liste de postes et, s'ils souhaitent modifier leur(s) vœu(x), **à remplir une nouvelle fiche de
candidatures** comprenant l'ensemble des vœux pour tenir compte de leur nouveau choix. En effet,
toute demande nouvelle annule et remplace la précédente.

Pour les agents ayant réalisé la saisie initiale de leurs vœux sur le portail SIRH Ministériel, il convient
également de saisir la modification de leurs vœux selon la même procédure.

Je vous informe que de la date limite de dépôt des candidatures est maintenue au **mardi 31 mars
2026, délai de rigueur**.

Les candidatures des agents doivent être transmises dès réception, par la voie hiérarchique, au service gestionnaire dont ils relèvent, à savoir :

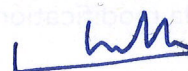
Affectation actuelle des agents	Retour des fiches de vœux
DSJ – Services déconcentrés	DSJ – Bureau RHG1 – Section catégorie B sa-pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@Justice.gouv.fr
DSJ – Administration centrale	DSJ – Cabinet – Pôle des ressources humaines et du support de proximité mobilite-avancement.dsj@Justice.gouv.fr
DGAP – Services déconcentrés	DGAP – Bureau RH6 – Section PA cat-b.rh6-rh-sa-dap@justice.gouv.fr
DGAP – Administration centrale	DGAP – Cabinet psac.dap-sa@justice.gouv.fr Mme YAHIAOUI – kedidja.yahiaoui@Justice.gouv.fr M.GOSLAN – stephane.goslan@justice.gouv.fr
DPJJ – Services déconcentrés	DPJJ – Bureau RH4 – Section mobilité mobilites.dpjj-sdrhrs-rh4@Justice.gouv.fr
DPJJ – Administration centrale	DPJJ – Bureau RH4 – Section suivi carrières AC proximite-rh-dpjj-rh4@Justice.gouv.fr Monsieur LLEDO – benoit.lledo@justice.gouv.fr Madame KANSSAB – sara.kanssab@justice.gouv.fr
GCLH	GCLH – Bureau RH et rémunération rh.paie.salm@legiondhonneur.fr rh.paie.sd@legiondhonneur.fr rh.paie.sg@legiondhonneur.fr
SG, DACG, DACS, Cabinet GDS, IGJ, DIAV	SG – SRH – Bureau de l'accompagnement RH de l'administration centrale campagnes-collectives.srhsg-sg@Justice.gouv.fr

Les secrétaires administratifs extérieurs au ministère de la justice qui souhaitent déposer des candidatures par la voie du détachement doivent transmettre leur dossier complet à l'adresse courriel du recruteur indiqué dans l'offre publiée sur le site Choisir le service public (CSP).

Je vous prie de bien vouloir assurer, sans délai, la diffusion de la présente note à tous les agents concernés relevant de votre direction.

Vous veillerez également à en assurer la diffusion aux agents placés en congé de maladie ou de maternité, mis à disposition, ou encore placés en détachement, en disponibilité, en congé parental, en congé de longue maladie ou de longue durée, en congé de formation professionnelle, afin qu'ils puissent se porter candidats en temps utile.

Le sous-directeur des politiques statutaire et
salariale ministérielles et de la gestion des ressources
humaines de l'administration centrale



Lionel HOSATTE